

Brevet JPEG

Soumis par robocop
26-04-2005

La querelle sur la technologie JPEG qui dure depuis 2002 opposant pas moins de 44 sociétés à l'éditeur Forgent vient de prendre encore plus d'ampleur avec Microsoft qui refuse de lui verser des royalties. Forgent pense que Bilou vole aussi son brevet (n° 4.698.672). Forgent revendique les royalties sur tout logiciel ou appareil utilisant ce format...un pactole qui leur a permis de récolter plus de 100 millions de dollars en licence. Les images de ce site sont en JPEG..